

Compte rendu de séance

Séance du 11 Avril 2022

L'an 2022 et le 11 Avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de MORETTI Jean Marc, Maire.

Présents : M. MORETTI Jean Marc, Maire, Mmes : BEAUPRE France, BEULAY Michelle, MAUPETIT Emilie, TOURNOIS Martine, MM : CHANDIVERT LAURENT, GEST François-Michel, SOLLIER Etienne, Cyril GENOT Bastien DESCLOUX a donné procuration à France BEAUPRE, Michel POTIEZ a donné procuration à Martine TOURNOIS, Julie MAGOT a donné procuration à François-Michel GEST, Cécile MEUBLAT-GIRARDIN a donné procuration à Jean Marc MORETTI et Charlène DIDE a donné procuration à Etienne SOLLIER

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 9

Date de la convocation : 05/04/2022

Date d'affichage : 05/04/2022

A été nommée secrétaire : France BEAUPRE

Le maire ouvre la séance.

Le compte-rendu du 14 mars 2022 est approuvé

1° COMPTE DE GESTION 2021

Monsieur le maire présente au Conseil municipal le compte de gestion 2021 établi par Monsieur le Trésorier de Romorantin-Lanthenay.

Le Conseil municipal, considérant que les comptes désignés ci-dessus, dont les montants des titres à recouvrer et des mandats émis sont conformes aux écritures du Compte Administratif 2021 du maire, décide : d'**APPROUVER** à la majorité des voix, soit 14 voix pour, le Compte de gestion 2021.

2° COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Monsieur le maire donne lecture du Compte Administratif 2021 qui présente les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

– Dépenses	657 051.75 €
– Recettes	747 194.53 €
– Soit un excédent de clôture de	90 142.78 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

– Dépenses	292 710.28 €
– Recettes	266 939.20 €
– Soit un déficit de	- 25 771.08 €

Le maire sort de la salle le temps du vote et donne la Présidence à M. Gest.

Le Conseil municipal à la majorité des voix soit 13 voix pour approuve le Compte Administratif 2021.

Le maire reprend la présidence et prend acte de la décision du Conseil municipal.

3° AFFECTATION DE RESULTAT - BP 2022

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2021, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021, constatant que le Compte Administratif présente :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Résultat antérieur reporté	71 071.89 €	Résultat Exercice 2021	- 25 771.08 €
Résultat Exercice 2021	19 070.88 €		
Solde d'exécution cumulé	90 142.77 €	Solde d'exécution	- 25 771.08 € (D 001)
TOTAL A AFFECTER	64 371.69 € (R002)	BESOIN DE FINANCEMENT	25 771.08 € au 1068

- Proposition : affecter les résultats cumulés comme suit :
 - o Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :
Crédit au compte 1068 du Budget Primitif 2022 : **25 771.08 €**
 - o Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au Budget Primitif 2022 :
Report à nouveau au compte 002 : + **64 371.69 €**

- Cette proposition est acceptée à la majorité des voix soit 14 voix pour.

4° VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2022

Le maire expose,

En 2020 les taux avaient été revalorisés.

Le maire propose de ne pas augmenter les taux en 2022.

Il propose la reconduction des taux suivants :

Nature des taxes	Bases d'imposition prévisionnelle 2022	Taux proposé	Produit de référence/attendu
Foncier bâti	530 600 €	42.30 %	224 444 €
Foncier non bâti	91 800 €	53.38 %	49 003 €
PRODUIT TOTAL ATTENDU POUR 2022			273 447 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à la majorité des voix soit 14 voix pour décide de reconduire les taux comme proposé.

5° COMMUNE BUDGET PREVISIONNEL 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2021 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 704 356 €

Section d'investissement : 211 366.08 €

Après étude et délibération, le Conseil Municipal, à la majorité des voix, soit 14 voix pour :

- Adopte le Budget Primitif 2022 de la commune.

6° CREATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF CONTRACTUEL 28/35ème

Le maire expose,

Un adjoint administratif titulaire est absent depuis plusieurs années pour raison de santé.

Un dossier de mise à la retraite pour invalidité est en cours.

La personne qui a remplacé cet agent titulaire était en cumul d'activité retraite et son contrat ne peut plus être renouvelé eu égard à son âge.

Le maire propose aux membres présents de redimensionner le poste à hauteur de 28/35ème au lieu de 20/35ème afin que la secrétaire générale puisse réaliser diverses missions que jusque-là elle n'a pas pu mener : par exemple mise en place du document unique, des registres de sécurité etc...

Le maire précise que la personne qui est nommée à ce poste a déjà effectué un stage au sein de la commune dans le cadre de sa formation de secrétaire de mairie.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à la majorité des voix soit 14 voix pour, décide de créer un poste d'Adjoint administratif contractuel à hauteur de 28/35ème.

7° AFFAIRES DIVERSES

Le maire rappelle que l'enquête publique concernant l'installation d'un méthaniseur à Fossé a eu lieu du 07 mars au 7 avril dernier.

Un avis est demandé aux Conseillers municipaux. L'ensemble des membres présents décident de ne pas émettre d'avis sur ce projet qui impacte essentiellement les habitants de Fossé.

Le maire indique que le feu d'artifice aura lieu le 15 juillet.

Emilie Maupetit, France Beaupré et Michelle Beulay déplorent ne pas avoir été associées à cette décision étant donné qu'elles font partie de la commission des fêtes.

Elles évoquent un dysfonctionnement organisationnel de la commission des fêtes. Emilie Maupetit regrette que la commission scolaire n'associe pas assez les membres aux projets. Elles souhaitent une réelle réflexion sur l'organisation à mettre en place pour ces commissions.

Laurent Chandivert dit qu'il n'y a plus d'animation sur la commune : fête d'Halloween, Pâques, Noël pour les enfants ; il regrette le manque d'engouement des uns et des autres.

Martine Tournois évoque la crise sanitaire mais rappelle qu'avant la Covid les dernières animations proposées n'avaient pas connu de réel succès les enfants ne semblant pas intéressés.

Emilie Maupetit évoque la possibilité de repenser à la création d'un comité des fêtes.

Laurent Chandivert et le maire soulignent les nouvelles initiatives telles que le cerf-volant qui plaît beaucoup.

Emilie Maupetit évoque qu'elle a eu des retours concernant le terrain de tennis qui est impraticable et ne permet pas le renouvellement de l'activité.

Laurent Chandivert dit que le terrain de basket sert tous les week-end.

Il est dit que pour le 15 juillet Michel Potiez sera consulté à son retour. L'idée d'un pique-nique participatif sera très certainement retenue car l'an passé les participants en ont été très satisfaits.

Le maire fait un tour de table :

Etienne Sollier dit que la commission voirie sera consultée pour l'installation des plateaux de sécurisation.

Le problème avec Orange persiste aux Bouleaux mais le dossier a été mis entre les mains de M. Bernard Pillefer Président du SIDELC.

Michelle Beulay évoque les trous sur les routes de Villesecron. L'agent communal fera un tour de la commune et des hameaux pour reboucher les trous avec du bitume.

Le maire évoque les travaux de remise en état de la grosse cloche de l'église qui seront conséquents et à prévoir dans les années à venir.

Martine Tournois fait un compte-rendu de la dernière réunion du Pays des Châteaux :

Une ½ journée jeux intergénérationnels aura lieu le 25 juillet prochain de 15h à 18h à Villerbon dans la cour de l'école ou salle annexe en cas de mauvais temps.

Saison touristique : c'est une très bonne année 2021 pour les réservations de nuitées, les châteaux à vélo.

Une réflexion est faite pour promouvoir la région et l'office de tourisme inter-agglomération permet de proposer un panel plus large d'offres en direction de tous les publics.

Une campagne publicitaire "bienvenue chez vous" est affichée sur les panneaux de Blois. Les supports numériques sont utilisés : Instagram et autres.

Concernant le CIAS, Martine Tournois explique qu'un Conseiller numérique effectuera des permanences.

La séance est levée à 22h00

Le Maire
Jean Marc MORETTI



La secrétaire
France BEAUPRE